

**Lettre n°101**

### **Un entrepôt de marchandises non déclarées découvert à Vridi par les douanes ivoiriennes**

Un vaste entrepôt, contenant des appareils électroménagers et d'autres marchandises diverses non déclarées, a été découvert par les douanes ivoiriennes.

Exploitation des informations anonymes, la direction des enquêtes douanières a mené des investigations qui ont permis de mettre la main sur toutes ces marchandises, le 31 mars 2017 et dont l'inventaire est encore en cours vu l'immensité de l'entrepôt, a fait savoir le directeur général des douanes, le colonel Da Pierre. "Les enquêtes sont en cours pour démanteler le réseau et engager des poursuites contre ses auteurs, a-t-il indiqué, lors d'une visite du site, samedi, en présence du directeur de cabinet adjoint du ministre du budget et du Portefeuille de l'Etat. "Depuis un moment, nous avons constaté que certaines marchandises notamment les concentrés de tomate et particulièrement la sardine pour ne citer que ces deux là, n'étaient plus importés par voie maritime. cela nous a préoccupé ", a relevé le directeur général qui a souligné que des instructions ont été données afin de comprendre ce phénomène. Selon le colonel Da Pierre, ces marchandises étaient importés mais mises sous régime de la réexportation vers les pays de l'hinterland alors qu'elles étaient déversées sur le territoire ivoirien. "Nous allons engager la procédure auprès du juge pour qu'il nous fasse une requête de confiscation qui a dépossédé un fraudeur au profit de l'Etat de Côte d'Ivoire", a-t-il annoncé, précisant que des poursuites pénales sont également prévues pour ce "crime économique".

<http://news.abidjan.net/h/617129.html>

### **Oise : plus de 40 000 paires de Nike contrefaites saisies par la douane**

Joli coup pour le service de la douane de Picardie. Le 26 mai dernier, les agents de la brigade de Nogent-sur-Oise réalisent un contrôle au péage de Chamant, près de Senlis, sur l'A1. Ils repèrent alors un camion suspect. A l'intérieur, le jackpot pour les douaniers, qui mettent la main sur plus de 30 000 paires de basket contrefaites.

Suivra une seconde saisie, quelques jours plus tard dans un entrepôt de la région parisienne où devaient être livrées les paires de basket. La encore, ce sont plus de 10 000 paires de chaussures contrefaites qui sont saisies par la douane.

Le montant de ces deux saisies pourrait être supérieur à 3,8 M€. Des poursuites ont été engagées

<http://www.leparisien.fr/chamant-60300/oise-plus-de-40-000-paires-de-nike-contrefaites-saisies-par-la-douane-15-06-2017-7054680.php>

## La douane saisit plus d'un million d'euros en liquide dans le Doubs

Les douanes ont saisi la semaine dernière 1 million d'euros à bord d'une voiture, dans le Doubs, selon les informations recueillies par Europe 1. Probablement de l'argent de la drogue. Jeudi dernier, les douaniers de Besançon, positionnés à hauteur d'une barrière de péage sur l'autoroute A36, près de Montbéliard, repèrent une voiture de grosse cylindrée, immatriculée en Allemagne, avec deux jeunes hommes à bord. Le conducteur et son passager n'ont rien à déclarer. Du moins l'affirment-ils.

**Une cache aménagée derrière un siège.** Dans les vide-poches arrière, les douaniers sont intrigués par la quantité de kits désodorisants. Ils décident de regarder dans le coffre : ils sont alors surpris par le revêtement à l'intérieur, qui semble avoir été modifié. En basculant les sièges à l'arrière, ils découvrent alors une cache aménagée, dans laquelle se trouvent des sachets de billets sous vide, ainsi qu'un sac de sport lui aussi rempli de coupures de 50 et 20 euros. En tout, plus de 23.000 coupures équivalant à plus d'1 million d'euros.

**L'argent de la drogue ?** Le détecteur de stupéfiants indique que la cache a pu contenir du cannabis et de la cocaïne, analyse confirmée par "Marki", le chien des douaniers. La juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Nancy qui pilote désormais l'enquête a confié les investigations au Service national des douanes judiciaires et aux gendarmes de la section de recherches de Besançon.

<http://www.europe1.fr/societe/trois-gendarmes-demantelent-un-reseau-international-descroqueries-et-de-blanchiment-dargent-2919128>

## Les douaniers de Sète découvrent des contrefaçons, du cannabis et des clandestins

Découverte réalisée dans un fourgon arrivant du Maroc. Les douaniers ont apporté les premiers secours à un des clandestins inconscient.

A la sortie d'un ferry en provenance de Nador, les agents des douanes de Sète contrôlent, dimanche 11 juin 2017, un véhicule avec deux personnes à bord. Le conducteur et le passager déclarent transporter diverses marchandises ainsi que des meubles et des produits alimentaires.

L'ouverture de sacs sur le toit du fourgon permet la découverte de plusieurs vêtements et chaussures qui s'avèrent être des contrefaçons. Les agents décident alors d'inspecter intégralement le véhicule et découvrent de nombreuses plaquettes de cannabis à l'intérieur d'une banquette transportée sur le toit du véhicule.

Poursuivant leurs investigations, ils constatent ensuite la présence de trois jeunes clandestins dissimulés sous une table et derrière plusieurs centaines de paquets de sucre. L'un d'entre-eux est inconscient.

Les premiers secours sont apportés par les douaniers qui font immédiatement appel aux services de secours et remettent ces clandestins à la Police aux frontières.

La poursuite des investigations avec l'appui de l'équipe cynophile permet de localiser de nouvelles plaquettes de résine de cannabis dissimulées sous des pastèques et sous les paquets de sucre.

Au total, les douaniers saisissent plus de 420 kg de résine de cannabis dont la valeur est estimée à 3,1 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants. Ils saisissent aussi 295 articles de contrefaçons (maillots, chaussures, casquettes).

A l'issue de la procédure douanière, le conducteur et le passager du véhicule sont remis au service régional de la police judiciaire de Montpellier.

En 2016, la douane française a saisi 64,5 tonnes de résine de cannabis et 9,2 millions articles de contrefaçon, un record dans ce domaine.

<http://www.douane.gouv.fr/articles/a13347-les-douaniers-de-sete-decouvrent-des-contrefacons-du-cannabis-et-des-clandestins>

### **Pays Basque : 1,2 tonne de cannabis cachée dans un chargement de patates**

Les douanes ont découvert 35 sacs de toile renfermant de la résine de cannabis, dissimulés dans le chargement d'un camion qui transportait des pommes de terre, à Hendaye.

Les douaniers d'Hendaye, dans les Pyrénées-Atlantiques, ont saisi le 8 juin près de 1,2 tonne de cannabis dissimulée dans un chargement de pommes de terre à bord d'un poids lourd, ont annoncé les douanes mardi. La découverte a été effectuée lors du contrôle d'un camion immatriculé aux Pays-Bas, censé transporter 21 tonnes de pommes de terre en provenance d'Espagne à destination de l'Allemagne, précise le communiqué des douanes.

**Sept millions d'euros de valeur marchande.** Mais en procédant à la fouille de la remorque, les douaniers trouvent au fond du chargement deux grandes caisses en bois, renfermant 35 sacs de toile de jute. Au total, ces sacs contenaient 1.156 kg de résine de cannabis, pour une valeur estimée à près de sept millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants, selon le décompte des douanes. En 2016, la douane française a saisi 64,5 tonnes de cannabis.

<http://www.europe1.fr/faits-divers/pays-basque-12-tonne-de-cannabis-cachee-dans-un-chargeement-de-patates-3367160>

### **Hérault : trois clandestins, 420 kilos de cannabis et des contrefaçons découverts dans un fourgon arrivant du Maroc**

Les douanes rapportent, jeudi, avoir arrêté trois clandestins, saisi 420 kilos de résine de cannabis et 295 objets de contrefaçon à bord d'un fourgon en provenance de Nador, au Maroc. Les douaniers de Sète, dans l'Hérault, ont saisi, dimanche 11 juin, 420 kilos de résine de cannabis, 295 objets de contrefaçon et trois jeunes clandestins dans un fourgon descendant d'un ferry en provenance de Nador, au Maroc, ont rapporté les douanes dans un communiqué, jeudi 15 juin.

Les deux personnes à bord du véhicule ont d'abord déclaré transporter diverses marchandises, tel que des meubles et des produits alimentaires. Pourtant, l'ouverture des sacs présents sur le toit du véhicule a permis "*la découverte de plusieurs vêtements et chaussures qui s'avèrent être des contrefaçons*", ont expliqué les douanes.

Cette trouvaille a décidé les douaniers à poursuivre leurs investigations sur le fourgon. Cette intuition leur a permis de découvrir "*de nombreuses plaquettes de cannabis à l'intérieur d'une banquette transportée sur le toit du véhicule*", est-il relaté dans le communiqué.

#### **Des clandestins derrière des paquets de sucre**

Poursuivant leur inspection, les douaniers ont constaté "*la présence de trois jeunes clandestins dissimulés sous une table et derrière plusieurs centaines de paquets de sucre. L'un d'entre eux était inconscient*", a décrit la douane dans son communiqué.

Les chiens renifleurs ont également permis de découvrir de nouvelles plaquettes de résine de cannabis, cachées sous des pastèques et des paquets de sucre. La valeur de la drogue est estimée à 3,1 millions d'euros, selon la douane. Le conducteur et le passager du véhicule ont été remis au service régional de la police judiciaire (SRPJ) de Montpellier.

[http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/herault-trois-clandestins-420-kilos-de-cannabis-et-des-contrefacons-decouverts-dans-un-fourgon-arrivant-du-maroc\\_2237691.html](http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/herault-trois-clandestins-420-kilos-de-cannabis-et-des-contrefacons-decouverts-dans-un-fourgon-arrivant-du-maroc_2237691.html)

### Hérault : Clandestins et cannabis sur un ferry venant du Maroc

Le cannabis a été trouvé à l'intérieur d'une banquette transportée sur le toit du véhicule ainsi que sous des pastèques et des paquets de sucre.

420 kilos de cannabis ont été découverts dimanche par les douaniers de Sète, dans l'Hérault, à bord d'un fourgon débarquant d'un ferry en provenance du Maroc dans lequel trois clandestins s'étaient également cachés, ont annoncé les services de douane jeudi. Les douaniers ont par ailleurs découvert des contrefaçons de vêtements et chaussures. Du cannabis a été trouvé à l'intérieur d'une banquette transportée sur le toit du véhicule ainsi que sous des pastèques et des paquets de sucre.

**Une valeur de 3,1 millions d'euros.** Les trois jeunes clandestins étaient dissimulés sous une table et derrière plusieurs centaines de paquets de sucre, a précisé cette source. L'un d'entre eux était inconscient. Ils ont été remis à la police de l'air et des frontières (PAF). En tout, les douaniers ont saisi "plus de 420 kg de résine de cannabis dont la valeur est estimée à 3,1 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants", selon la source. Ils ont saisi également confisqué 295 articles de contrefaçons (maillots, chaussures, casquettes). En 2016, la douane française a saisi 64,5 tonnes de résine de cannabis et 9,2 millions d'articles de contrefaçon, un record dans ce domaine, selon les

<http://www.europe1.fr/faits-divers/herault-clandestins-et-cannabis-sur-un-ferry-venant-du-maroc-3362075>

### Saisie de 12000 paires de lunettes de soleil dangereuses au Havre

Les douaniers du Havre ont intercepté ces lunettes destinées au marché français et qui ne répondaient pas aux normes de sécurité.

Les douaniers du Havre viennent de saisir un lot de 12 000 paires de lunettes de soleil dangereuses, ne répondant pas aux normes de sécurité. Ces lunettes faisaient partie d'un lot importé de Chine et destiné à être commercialisé en France.

Lors d'un premier contrôle, les agents des douanes ont constaté que le rapport de tests fourni par l'importateur ne portait que sur les verres mais surtout qu'il n'avait été établi que sur la base d'un contrôle documentaire et non à la suite d'un contrôle physique des marchandises.

Ils ont donc adressé plusieurs échantillons de lunettes au laboratoire commun douanes/DGCCRF de Lyon, spécialisé dans le contrôle des verres de lunettes.

Les analyses du laboratoire ont permis de relever, pour certains verres, un réel risque de dangerosité. Les verres présentaient en effet une différence d'opacité d'un peu moins de 20 % entre l'œil droit et l'œil gauche. Ces lunettes ne devaient par ailleurs pas être utilisées pour la conduite automobile, ce qui n'était pas précisé.

Afin de garantir un haut niveau de sécurité aux consommateurs, notamment durant la saison estivale, les services douaniers français ont contrôlé 111 lots de lunettes de soleil, totalisant

633 000 paires de lunettes sur l'ensemble du territoire national. 32 % étaient non-conformes, représentant plus de 200 000 paires de lunettes. Parmi ces lots non-conformes, 18 se sont révélés dangereux, soit 16 % des lunettes contrôlées (plus de 12 000 paires).

<http://www.douane.gouv.fr/articles/a13346-saisie-de-12000-paires-de-lunettes-de-soleil-dangereuses-au-havre>

### **Doubs : un million d'euros saisi par les douanes sur l'A36**

Le pactole - 23.000 billets de banque au total - était dissimulé dans une voiture remontant d'Espagne. Les douaniers de Besançon ont flairé l'entourloupe ce jeudi au péage de Bourg-St-Maurice (Doubs). Le conducteur et son passager ont été mis en examen.

Les agents des douanes de Besançon ont eu le nez fin. Une inspiration qui a permis de saisir, jeudi dernier, la vertigineuse somme de 1.002.045 euros. Ce pactole avait été dissimulé dans une rutilante Audi partie d'Espagne pour rejoindre l'Allemagne. « Même au niveau national, la saisie d'une tel montant reste pour nous extrêmement rare », se félicite Michel Herriot, directeur des services douaniers de Franche-Comté.

Le contrôle a eu lieu au péage de Bourg-Saint-Maurice (Doubs), sur l'A36, dans le sens Besançon-Montbéliard. Des éraflures entre le coffre et la banquette, notamment, ont attiré l'œil expert des agents. Les liasses étaient cachées derrière une plaque métallique, disposée sur toute la largeur du véhicule, ainsi que dans un sac de sport. L'argent avait été conditionné dans des sachets thermosoudés. Au total : 23.000 billets de banque, principalement des coupures de 20€ et de 50€.

#### **Les deux hommes placés en détention provisoire**

Le chien de l'équipe cynophile antistupéfiant de Montbéliard, prénommé « Marki », s'est également longtemps attardé sur la cache aménagée et ce sac de sport. Ce n'était pas un hasard : les tests de détection de stupéfiants pratiqués ensuite s'avéreront positifs, « laissant ainsi supposer que de la drogue y était récemment dissimulé », selon la douane.

Le conducteur du véhicule et son passager, deux frères résidant en Allemagne d'origine libanaise, âgés de 34 et 39 ans, ont été présentés ce mardi à la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Nancy. Mis en examen pour « blanchiment de trafic de stupéfiants », « association de malfaiteurs » et « manquement à l'obligation déclarative », le duo a été placé en détention provisoire.

Les enquêteurs du service national des douanes et les gendarmes de la section de recherches de Besançon, cosaisés dans cette affaire, soupçonnent les deux hommes d'être des « collecteurs-transporteurs » d'un vaste trafic de stupéfiants. L'instruction se poursuit pour mettre à jour les éventuelles ramifications d'une organisation de malfaiteurs.

<http://www.estrepublicain.fr/edition-de-besancon/2017/06/21/doubs-un-million-d-euros-saisi-par-les-douanes-sur-l-a36>

### **La Douane saisit plus d'un million d'euros en liquide près de Montbéliard**

Les douaniers ont saisi plus d'un million d'euros en liquide, jeudi 15 juin 2017 sur l'autoroute A36 près de Montbéliard, dans un véhicule en provenance d'Espagne et qui se rendait en Allemagne. Le conducteur du véhicule et son passager, deux frères d'origine libanaise dont la nationalité n'a pas été précisée, âgés de 34 et 39 ans, ont été présentés mardi à la juridiction interrégionale spécialisée de Nancy. Ils ont été mis en examen et placés en détention

provisoire pour « blanchiment de trafic de stupéfiants », « association de malfaiteurs » et « manquement à l'obligation déclarative », a précisé à l'AFP une source proche de l'enquête. Les douaniers de Besançon ont contrôlé « une grosse cylindrée avec deux individus à bord ». Ils ont déclaré qu'ils rentraient chez eux, en Allemagne, « après quelques jours de vacances en Espagne ». Mais les douaniers découvrent « une plaque métallique disposée sur toute la largeur » du véhicule, derrière laquelle se trouve « une cache ». À l'intérieur sont dissimulées « de nombreuses liasses de billets dans des sachets thermosoudés, ainsi qu'un sac de sport rempli de petites coupures », précise le communiqué des Douanes. Selon la douane, « plus de 23 000 billets ont été saisis, principalement en coupures de 50 et 20 euros, représentant un total de 1 002 045 € ».

Le chien de l'équipe cynophile anti-stupéfiant de la brigade de Montbéliard, « Marki », a par ailleurs « marqué un très vif intérêt pour la cache aménagée et le sac de sport, laissant ainsi supposer que de la drogue y était récemment dissimulée », estiment les douaniers. Ils notent que « les tests de détection des stupéfiants pratiqués s'avèrent également positifs ». Les enquêteurs du service national de douane judiciaire (SNDJ) et de la section de recherche (SR) de la gendarmerie de Besançon, en charge de l'enquête, suspectent les deux hommes d'être les « collecteurs-transporteurs » d'un trafic de stupéfiants.

En 2016, près de 385 affaires de blanchiment ont été traitées par la douane, qui a fait de la lutte contre le blanchiment et les flux financiers illicites « une priorité ». Pour le seul SNDJ, près de 150 millions d'euros d'avoires criminels ont été saisis ou identifiés, soit plus de 170 % par rapport à 2015.

<http://www.toutmontbeliard.com/2017/06/22/la-douane-saisit-plus-dun-million-deuros-en-liquide-pres-de-montbeliard/>

### **Tiznit: près de 1,8 million de cigarettes cachées à bord d'un camion de poissons**

Les services douaniers ont saisi, mercredi, près de 1,8 million de cigarettes sur la route nationale n° 1, dans la province de Tiznit, a indiqué vendredi l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII).

Des éléments de la Brigade mobile relevant de la Direction régionale des douanes d'Agadir ont saisi sur la route nationale N° 1 au niveau de Oulad Jerrar (Province de Tiznit), un lot de 88.000 paquets de cigarettes de différentes marques, précise un communiqué de l'ADII.

La cargaison (1.760.000 unités de cigarettes) se trouvait à l'intérieur d'un camion de transport de poissons, dissimulée parmi des caisses en plastique vides, fait savoir la même source, notant que la valeur de la marchandise saisie est estimée à plus de 1,76 million de dirhams.

La lutte contre le trafic de cigarettes de contrebande constitue l'un des objectifs permanents et prioritaires de la Douane marocaine, souligne l'ADII, précisant qu'il s'agit d'une lutte menée quotidiennement par ses services et une surveillance ciblée du trafic de marchandises via les vecteurs terrestre, maritime et aérien.

<https://www.h24info.ma/maroc/tiznit-pres-de-18-million-de-cigarettes-caches-a-bord-dun-camion-de-poissons/>

### **Lyon : plus de 8 kilos de méthamphétamine dans le double-fond d'une valise**

Plus de 8 kilos de cristaux de méthamphétamine viennent d'être saisis par les douanes, à Lyon (Rhône). D'une valeur de 300 000 euros, cette drogue de synthèse qui était destinée au marché français, avait été cachée dans le double-fond d'une valise.

La quantité de méthamphétamine pourrait paraître dérisoire mais les agents des douanes ont en réalité effectué une importante saisie à l'aéroport Lyon Saint-Exupéry, ce mercredi, révèle le journal Le Progrès. Car les modestes 8 kilos de cette drogue de synthèse représentent en effet une valeur marchande de 300 000 euros selon les spécialistes qui ont analysé les échantillons. Les analyses ayant révélé un taux de pureté de 100 %, ce qui la rend en effet rare et chère.

Très en vogue dans les milieux festifs et qui agit comme un stimulant puissant et durable, la drogue avait été cachée dans de petits paquets entourés de scotch, dans le double-fond d'une valise. Le trafiquant, un voyageur d'un vol en provenance d'Afrique du Nord, a été présenté ce vendredi matin au parquet.

C'est la troisième fois en moins d'un mois que les agents des douanes de la brigade de Lyon Saint-Exupéry tombent sur ce type de drogue. Contrairement aux précédentes saisies (7 et 3,2 kilos), la marchandise était destinée au marché français.

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/lyon-plus-de-8-kilos-de-methamphetamine-dans-le-double-fond-d-une-valise-23-06-2017-7081740.php>

### **Les Douanes de La Rochelle l'interpellent avec 700g de cocaïne dans le corps**

L'homme, originaire du Surinam, a été arrêté mardi en gare de Niort. A la suite d'un examen, il a été établi qu'il avait ingéré 70 capsules de cocaïne

Deux hommes, dont l'un originaire du Surinam, ont fait l'objet d'une comparution immédiate ce vendredi devant le tribunal correctionnel de Niort pour importation et complicité de stupéfiants. Ils avaient été interpellés mardi, à la gare SNCF de Niort, par les douaniers de La Rochelle.

A la suite d'un examen radiographique, il a été établi que le ressortissant du Surinam avait ingéré des capsules de cocaïne, 700 grammes de drogue se trouvant alors dans son estomac et son rectum.

Les deux prévenus ont demandé un délai pour leur défense. Ils ont été placés en détention provisoire avant leur jugement, le 13 juillet. Cette nouvelle saisie accrédite de l'existence d'un réseau entre la Guyane et Niort.

<http://www.sudouest.fr/2017/06/23/les-douanes-de-la-rochelle-l-interpellent-avec-un-kilo-de-cocaine-dans-le-corps-3558214-6717.php>